



IMPORTANT:
Seul l'ordre du jour adopté par
résolution lors de la séance du
conseil est officiel. Soumis pour
information seulement.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

CONVOCATION

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SERA TENUE AU 220 PRINCIPALE
EST, SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD.**

MARDI LE 15 SEPTEMBRE 2026 À 18H30

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution – Soumission JR Morin – Acceptation
4. Varia
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée



Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier,

Donné à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, ce 15 septembre 2026